6210 (*) Pelouses sèches sur calcaire

34.32 à 34.34 : Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (* sites d'orchidées remarquables) es prairies basses présentent un aspect très fleuri au printemps (orchidées, potentilles, hélianthèmes...) et en automne (gentianes). En été, elles apparaissent jaunes. Plusieurs formes existent selon les conditions de sol : la pelouse très sèche (*Xerobromion*) et la pelouse mésophile (*Mesobromion*) sur roche ou alluvions calcaires, la pelouse sur sable calcaire à légèrement acide (*Koelerio-Phleion*).

Alliances *Mesobromion*; *Xerobromion*; *Koelerio-Phleion*.

Principales espèces caractéristiques

34.32 Pelouses calcicoles mésophiles (Mesobromion) :

Brome érigé *Bromus erectus*Fétuque de Léman *Festuca lemanii*Brachypode penné *Brachypodium pinnatum*Hélianthème nummulaire *Helianthemum nummularium*Brunelle à grandes fleurs *Prunella grandiflora*Cirse sans tige *Cirsium acaule*

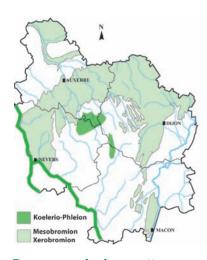
34.33 Pelouses calcicoles sèches (Xerobromion):

Brome érigé *Bromus erectus*Fétuque de Bourgogne *Festuca burgundiana*Hélianthème des Apennins *Helianthemum apenninum*Koelérie du Valais *Koeleria vallesiana*Laîche de Haller *Carex halleriana*Laîche humble *Carex humilis*Coronille minime *Coronilla minima*

34.34 Pelouses un peu acides (Koelerio-Phleion):

Koelérie à grandes fleurs Koeleria macrantha Fléole de Boehmer Phleum phleoides Fétuque à longues feuilles Festuca longifolia Jasione des montagnes Jasione montana Persil de montagne Oreoselinum nigrum Saxifrage granulée Saxifraga granulata

Localisation de l'habitat



Les pelouses du *Mesobromion* et du *Xerobromion* sont présentes sous différentes formes dans toutes les régions calcaires, marneuses et crayeuses. Les pelouses du *Koelerio-Phleion* (rares) se rencontrent dans le Morvan et sur les terrasses sableuses des vallées de la Loire et de l'Allier.



Pelouse très sèche (Xerobromion) de la côte dijonnaise (21)

Écologie

Ces pelouses croissent sur des sols dérivés de roches calcaire, marno-calcaire, crayeuse ou sableuse. Il s'agit de rendzines, de sols bruns calcaires ou calciques (dépourvu de calcaire dans les horizons supérieurs), plus ou moins épais, avec une réserve utile en eau moyenne à faible. Un bon ensoleillement est nécessaire, l'ombrage faisant régresser la plupart des espèces. Les pelouses doivent être entretenues par un pâturage extensif et des débroussaillements complémentaires. A défaut, elles évoluent en fourrés puis en bois, plus ou moins vite selon l'épaisseur du sol.

Espèces d'importance communautaire et protégées

Ar me

Anthyllide des montagnes (*Anthyllis montana*), armoise camphrée (*Artemisia alba*), armoise des champs (*Artemisia campestris*), aster lynosyris (*Aster*

linosyris), cardoncelle molle (Carduncellus mitissimus), carline sans tige (Carlina acaulis), gentiane ciliée (Gentianella ciliata), gentiane croisette (Gentiana cruciata), inule des montagnes (Inula montana), lin d'Autriche (Linum austriacum ssp. collinum), lin français (Linum leonii), liseron des Monts Cantabriques (Convolvulus cantabrica), marguerite de la Saint-Michel (Aster amellus), micrope droit (Bombycilaena erecta), persil de montagne (Oreoselinum nigrum), odontide de Jaubert (Odontites jaubertiana), orchis singe (Orchis simia), orobanche du thym (Orobanche alba), orobanche d'Alsace (Orobanche



Le nombre d'espèces d'orchidées définit le caractère prioritaire de l'habitat

alsatica), silène à bouquets (Silene armeria), silène à oreillettes (Silene otites), stipe pennée (Stipa pennata), trèfle souterrain (Trifolium subterraneum).



Damier de la succise¹⁰⁶⁵, plusieurs espèces de reptiles et d'oiseaux dont le circaète Jean-le-Blanc^{A080}, criard^{A133}, l'engoulevent^{A224}, l'oedicnème l'alouette lulu^{A246}, le bruant ortolan^{A379}.

Valeur paysagère et usages

De toponymie variée (« friche », « chaume » « chaumot », « teppe » ou « tope », « larris », « larrey »), les pelouses sèches ajoutent une tonalité méridionale à nos paysages de côtes calcaires, surtout lorsqu'elles jaunissent en été.

Elles offrent un paysage de transition, intercalé entre les forêts de haut versant et les espaces ouverts des vallées ou avec les vignobles de bas de versants.



Etat de conservation en Bourgogne : moven à mauvais.

Les pelouses mésophiles (Mesobromion), sur sol assez épais, se sont largement enfrichées depuis l'arrêt de leur pâturage, sauf en Saône-et-Loire où elles sont encore souvent pâturées. Les pelouses abandonnées ont été valorisées en plantations de pins ou en culture. Elles sont menacées à moyen terme.

Les pelouses sur sable (Koelerio-Phleion) sont très localisées et couvrent des surfaces assez faibles. Certaines bénéficient de mesures agro-environnementales (Val de Loire, Morvan).



Pelouse sur sable (Koelerio-Phleion) en bord de Loire (58)



Pelouse mésophile (Mesobromion)

Les pelouses xérophiles (Xerobromion) évoluent plus lentement vers le stade boisé et les conditions de sol limitent leur valorisation économique, hormis l'ouverture de carrière. Elles sont peu menacées et plusieurs sont protégées : réserves naturelles de la Combe Lavaux et de Bois du Parc ; arrêtés de biotope à Marcilly-sur-Tille, Talant, Vergisson; parcours de moutons sur la Côte dijonnaise avec le Conservatoire des sites naturels bourguignons...



Eléments d'appréciation des incidences des aménagements

Vulnérabilité assez forte

Représentation en Bourgogne : rare (Koelerio-Phleion), à assez commun.

Tendance évolutive : en déclin.

Capacité de régénération en cas d'altération : assez bonne.

d'engrais, chargement élevé) qui modifient la flore.

. Brûlage dirigé.

CONSEIL

- Pâturage extensif.
- A défaut, entretien mécanique régulier.

Recommandations pour l'état initial

Calculer la surface de l'habitat,

si possible selon les classes d'état de conservation.

Etablir la composition floristique (relevés phytosociologiques) et évaluer sa typicité.

Estimer le taux de recouvrement des buissons (maximum 25%) et des arbres.

Compter les pieds des différentes espèces d'orchidées (caractère prioritaire de l'habitat).

Indiquer les modalités de pâturage éventuel, la présence de plantations, de dépôts de déchets et autres dégradations. Signaler la présence d'espèces d'intérêt communautaire et protégées.